

MÉMO TRI

A déposer en vrac dans le conteneur d'emballages recyclables (jaune)



PETITS CARTONS



BRIQUES ALIMENTAIRES



TOUS LES PAPIERS



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL

NOUVEAU

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL



A déposer en vrac dans le conteneur de verre (vert)



POTS, BOCAUX, BOUTEILLES EN VERRE ET BOUTEILLES DE PARFUM



Les opercules, capsules et couvercles sont à mettre dans le **conteneur jaune**.

A déposer en sac fermé dans le conteneur d'ordures ménagères



En sac de 60 L maximum fermé

Verre à boire, vaisselle cassée, déchets d'hygiène...

A déposer dans le composteur*



Epluchures de légumes et de fruits, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, fleurs fanées, feuilles, tontes de pelouse...

HORAIRES

	Ambrières-les-Vallées	Gorron	Oisseau	Saint-Mars-sur-la-Futaie
Lundi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Mercredi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h
Dimanche Jours fériés	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



GRAVATS



BRANCHAGES



PELOUSE



CARTONS



BOIS
NON TRAITÉ



MEUBLES



TOUT VENANT

TOUT VENANT



FERRAILLE



VERRES



BOUEILLES
PLASTIQUES



RÉEMPLOI



ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRIQUES
ÉLECTRONIQUES



DÉCHETS
DANGEREUX



BATTERIES



CARTOUCHES ENCRE



EXTINCTEURS



HUILES DE FRITURES



HUILES
DE MOTEUR



LAMPES



PILES ET
ACCUMULATEURS



RADIOGRAPHIES

Un doute ? N'hésitez pas !
Contactez le service propreté
de la Communauté de Communes

Tel : 02 43 08 15 69

laetitiabessiral@bocage-mayennais.fr

DÉCHETS REFUSÉS



Amiante



Films plastiques
(agricole)



Déchets d'activité
de soins à risques



Bouteilles
de gaz



Médicaments



Pneumatiques